

Anne Rodi

Le PER, un plan d'études adapté aux élèves en situation de polyhandicap ?

Résumé

Le projet « PER-EDISP » est à la fois un outil et une démarche d'adaptation et de traduction du Plan d'Etudes Romand pour des Elèves présentant une Déficience Intellectuelle Sévère ou un Polyhandicap. Souple et modulable en fonction des situations très spécifiques dans lesquelles évoluent ces enfants ou ces jeunes, il est au service des professionnels, et plus particulièrement des enseignants spécialisés romands.

Zusammenfassung

Das Projekt «Westschweizer Lehrplan für Schülerinnen und Schüler mit einer schweren geistigen Behinderung oder einer Schwermehrfachbehinderung» (PER-EDISP) ist sowohl ein Instrument als auch eine Methode. Dank seiner Flexibilität und Anpassungsfähigkeit an die sehr spezifischen Situationen, in denen sich diese Kinder und Jugendlichen entwickeln, dient er den Fachpersonen, insbesondere den schulischen Heilpädagoginnen und Heilpädagogen in der Westschweiz.

Introduction

Les enseignants travaillant auprès d'élèves en situation de polyhandicap ou présentant une déficience intellectuelle modérée à profonde disposent de peu de moyens pour orienter l'accompagnement scolaire. Comme le relève Squillaci (2005), la notion de « scolarité » n'est pas encore systématiquement envisagée pour certains enfants ou adolescents polyhandicapés et les enseignants spécialisés ne sont pas toujours prêts à les accueillir. Camberlein (2013) souligne qu'en France, ces enfants ont très souvent été considérés comme ne « relevant pas de l'école ». Si le dessein d'une réelle scolarité s'affirme peu à peu pour eux sur le plan idéologique, la réalité se heurte à d'importantes réticences de la part des intervenants. S'inscrivant dans un élan de mise en œuvre du Plan d'Etudes Romand, le projet « PER-EDISP » désire soutenir les professionnels en leur permettant de structurer leur démarche pédagogique et d'évaluer leur action.

Meirieu, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie, est rarement

évoqué lorsqu'on s'intéresse aux élèves présentant une déficience intellectuelle. Confronté à un texte rédigé par des enfants, l'auteur s'interroge sur le postulat d'éducabilité :

« À un moment, les enfants écrivaient : « Tous les enfants sont doués pour toutes les matières. Et, même si ce n'est pas vrai, vous devez faire comme si. » Effectivement, nous n'avons aucune manière de prouver que tous les enfants sont aptes à toutes les disciplines et au plus haut niveau. Il y a même de fortes chances pour que ce ne soit pas le cas. Mais on doit faire comme si, en faisant le pari qu'ils peuvent quand même y arriver. Pourquoi ? Parce qu'on ne sait jamais à quoi attribuer un échec et avoir la certitude que cet échec est imputable exclusivement au déficit d'une personne et non pas aux conditions éducatives de l'accompagnement qui lui a été proposé. » (Meirieu, 2009, p. 5)

« Cette remarque ne concerne pas du tout les enfants handicapés ! », contesteront certains professionnels. Pourtant, la ré-

flexion de Meirieu mérite d'être transférée aux élèves auxquels nous nous intéressons, lorsque ce dernier affirme :

« Ce pari de l'éducabilité m'est apparu probablement scientifiquement faux, bien qu'on n'en sache rien, mais éthiquement juste et nécessaire, parce qu'il est le pari sur l'humain. De même que m'est apparue sa portée heuristique : c'est grâce à ce pari qu'on se met en route et qu'on invente des moyens pédagogiques pour aider les êtres à apprendre et à grandir. » (Meirieu, 2009, p. 5)

Un plan d'études pour tous les élèves

Le projet « PER-EDISP » s'inscrit dans une croyance en une éducabilité de portée *heuristique*, au sens évoqué par Meirieu. Il se positionne à la fois comme outil et démarche de travail cherchant, sans aucune forme d'utopie ou de naïveté professionnelle, à s'adapter à la situation très spécifique de chaque élève, tenant compte de ses potentiels, de ses difficultés, mais également du contexte-classe auquel il appartient. Il se veut une balise et un repère pour l'enseignant, lui offrant la possibilité d'observer, de choisir, de créer, en conjuguant adaptation aux besoins des élèves et conformité aux exigences de l'école.

Il est crucial de définir les « savoirs » attendus ou prioritaires pour ces élèves. Trop longtemps, seule la notion de soins a été envisagée pour certains et un grand scepticisme à l'égard d'une possible scolarité s'est manifesté :

« Une fois que les soins et les gestes essentiels de la vie quotidienne ont été correctement conduits et qu'un climat affectif et relationnel chaleureux environne l'enfant, est-il bien réaliste de penser qu'un développement cognitif significatif est possible chez l'enfant polyhandicapé ? » (Camberlein, 2013, p. 236)

Soutenir le développement cognitif, tout en tenant compte des autres sphères développementales nécessite à la fois des connaissances, une formation spécifique et des outils de référence. Actuellement, le PER est institué pour tous les élèves dans les différents cantons concernés. Toutefois, pour des élèves présentant une déficience intellectuelle modérée à profonde, voire un polyhandicap, sa mise en œuvre demeure parfois délicate, périlleuse, difficilement envisagée par certains professionnels. Une *adaptation*, une *traduction* du Plan d'Etudes Romand pour ces élèves s'avère indispensable. On ne saurait appliquer, « sans les adapter, les connaissances « ordinaires » sur le développement cognitif de l'enfant « ordinaire » ». . . (Camberlein, 2013, p. 246)

Le projet « PER-EDISP » se dresse comme un pont entre le PER et ses possibilités de mise en œuvre pour ces élèves. Il pose des jalons à la construction d'un réel programme scolaire, se basant à la fois sur le PER et sur le Programme Educatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde du Québec (Gouvernement du Québec, 2011). Comme mentionné dans le document québécois, le but ultime de l'accompagnement scolaire de ces élèves est d'accroître leur capacité de participation sociale. Ce défi est considérable puisqu'ils sont extrêmement limités dans leur autonomie. Il s'inscrit en conformité avec les déclarations de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) qui précise que :

« L'École publique assume une mission globale et générale de formation qui intègre des tâches d'éducation et d'instruction permettant à tous les élèves d'apprendre, et d'apprendre à apprendre afin de devenir aptes à poursuivre leur formation tout au long de leur vie » (CIIP, 2003).

S'il est indispensable qu'un plan d'études soit établi pour l'ensemble des élèves, il est nécessaire que des outils, des moyens, des démarches adaptés à la situation spécifique de chacun puissent être mis à disposition des professionnels. Les prochains paragraphes décrivent brièvement les documents qui ont servi de base à la création du « PER-EDISP » ainsi que le projet lui-même.

Les fondements du « PER-EDISP »

Comme nous l'avons évoqué, le projet « PER-EDISP » repose sur deux bases fondamentales : le Plan d'Études Romand ainsi que le programme éducatif québécois destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde. Le lecteur intéressé trouvera les références de ces deux piliers constitutifs du « PER-EDISP », à la fin de cet article.

Le Plan d'Études Romand

Le Plan d'Études Romand (PER) s'intéresse à toute la scolarité obligatoire et « décrit ce que les élèves doivent apprendre durant leur scolarité obligatoire et les niveaux à atteindre à la fin de chaque cycle » (CIIP, 2010). Il s'agit d'un levier fort définissant clairement les missions d'*instruction* et de *transmission culturelle* assumées par l'école auprès de *tous les élèves*. Les missions d'*éducation* et de *transmission de valeurs sociales* sont également précisées. Le PER relève la nécessité de permettre à chacun de *développer ses potentialités de manière optimale*, l'école veillant à en assurer l'acquisition et le développement. Il valorise certains aspects qui se trouvent au cœur de l'accompagnement scolaire des élèves concernés par cet article : le développement des compétences transversales, la question de la santé, du bien-être, des projets personnels. L'enseignant doit se questionner sur les adaptations et aménagements né-

cessaires dans les domaines disciplinaires, même si la question des niveaux à atteindre en fin de cycle n'est pas prioritaire. Organisé selon trois entrées (les domaines disciplinaires, les capacités transversales ainsi que la formation générale), le PER constitue un repère indispensable pour tous les partenaires de l'école.

Le programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde du Québec

Le projet « PER-EDISP » s'appuie également sur le programme québécois évoqué précédemment qui s'adresse à des élèves âgés de 4 à 21 ans. Il vise à développer des compétences leur permettant de prendre part aux activités réalisées dans leur famille, à l'école ou dans la communauté et à en tirer profit. Il est conçu en fonction des caractéristiques et des besoins de ces élèves. Il s'articule autour de six compétences transversales qui s'exercent dans les divers contextes : agir efficacement sur le plan sensorimoteur ; exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions ; interagir avec son entourage ; communiquer efficacement avec son entourage ; s'adapter à son environnement ; s'engager dans des activités de son milieu.

La structure du projet « PER-EDISP »

Le projet « PER-EDISP »¹ respecte la structure du PER et s'inspire du programme québécois. Il maintient les objectifs et visées du PER, apportant des nuances adaptées aux besoins des élèves. Les classes romandes accueillant souvent une population hétérogène, certains objectifs s'adressent aussi à

¹ Le projet « PER-EDISP » est disponible en libre accès, sur le site de la Haute Ecole Pédagogique du Canton de Vaud : www.hepl.ch/cms/accueil/formation/unites-enseignement-et-recherche/pedagogie-specialisee/dispositif-ressources/per-edisp.html

des élèves présentant des compétences plus élevées sur les plans cognitif, moteur et socio-affectif. Le « PER-EDISP » a été construit sur la base des deux documents précités, en référence à de nombreux outils et échelles tels que le Brigance (Brigance & French, 2013), le Portage (Bluma, Shearer, Frohman, & Hillard, 1983), et grâce à une collaboration avec des enseignants romands. En effet, durant une dizaine d'années, un travail de récolte de bilans ou de projets pédagogiques réalisés au sein d'écoles et d'institutions romandes a également contribué à la création du « PER-EDISP ». De nombreux enseignants ont ainsi soumis les objectifs qu'ils poursuivaient avec leurs élèves. Ceux-ci ont été colligés, triés, organisés, classés, complétés par des objectifs extraits des différents outils cités auparavant puis réorganisés, en tenant rigoureusement compte de la structure du PER, afin de proposer un outil adapté à la population d'élèves visée et aux pratiques enseignantes romandes.

Ainsi, le projet « PER-EDISP » se compose d'un document de présentation générale, de l'outil à proprement parler (tableau 1) ainsi que d'annexes. Il se structure de la manière suivante : les capacités transversales, les domaines disciplinaires et la formation générale.

Pour chacune des parties mentionnées dans le tableau 1, les professionnels disposent :

- **de tableaux synthétiques présentant les visées prioritaires, les objectifs généraux et des occasions à proposer.** Ces tableaux rappellent brièvement les attentes du PER au niveau des capacités transversales, des domaines disciplinaires et de la formation générale. Les visées et les objectifs généraux, ajustés à la population d'élèves présentant un polyhandicap ou une dé-

ficiance intellectuelle, y sont présentés. Les professionnels disposent également de quelques suggestions de situations pédagogiques ou d'occasions à présenter à l'élève afin de travailler tel ou tel objectif général. Les tableaux permettent d'établir et de maintenir un lien étroit et cohérent entre les objectifs généraux et les objectifs intermédiaires (voire spécifiques) présentés ci-après.

- **de propositions d'articulation possible entre les domaines disciplinaires et l'horaire hebdomadaire de la classe.** En effet, il semble par exemple nécessaire que l'ensemble des partenaires puissent aisément établir un lien entre les activités réalisées en classe et les objectifs poursuivis dans le projet pédagogique individualisé.
- **d'une « bibliothèque » d'objectifs intermédiaires (ou spécifiques).** Pour chaque capacité transversale, domaine disciplinaire ou constituant de la formation générale, des listings d'objectifs intermédiaires sont proposés. Ils sont classés en fonction de leur degré de complexité. Le professionnel peut facilement sélectionner dans les tableaux les objectifs qu'il juge prioritaires par rapport à l'élève, ajuster la formulation à la situation spécifique et les introduire dans le projet pédagogique individualisé ou le bilan de l'élève qu'il rédige. Il peut également enrichir lui-même la « bibliothèque d'objectifs » à l'aide de ses références, en fonction de ses propres besoins.

Ainsi, le projet « PER-EDISP » se veut à la fois :

- un lien entre les activités effectuées auprès des élèves et le PER, et
- un outil pratique, souple et modifiable permettant d'établir un bilan des acquis et de définir des perspectives de travail.

Tableau 1. La structure générale du « PER-EDISP »

CAPACITES TRANSVERSALES	
A. Développement sensori-moteur	<i>A.1 Agir efficacement sur le plan sensorimoteur</i>
B. Affectivité et socialisation	<i>B.1 Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions B.2 Interagir avec son entourage</i>
C. Communication	<i>C.1 Communiquer efficacement avec son entourage</i>
D. Comportement et attitude face à la tâche	<i>D.1 S'adapter à son environnement D.2 S'engager dans des activités</i>
DOMAINES DISCIPLINAIRES	
1. Corps et mouvements	<i>1.1 Activités physiques 1.2 Jeu 1.3 Alimentation</i>
2. Art et perceptions	<i>2.1 Activités créatrices manuelles 2.2 Arts visuels 2.3 Musique</i>
3. Langage et communication	<i>3.1 Français</i>
4. Mathématiques et sciences de la nature	<i>4.1 Mathématiques 4.2 Connaissance de l'environnement</i>
5. Sciences humaines et sciences sociales	<i>5.1 Espace 5.2 Temps</i>
FORMATION GÉNÉRALE	
I. MITIC	
II. Santé et bien-être	
III. Choix et projets personnels	

Il se base sur une vision globale de la personne, désirant mettre en évidence l'importance du développement cognitif. Comme le relève Meirieu, nous pouvons affirmer ceci :

« Avec les publics considérés comme difficiles, on est souvent trop peu exigeant intellectuellement alors que, au contraire, ils ont probablement davantage besoin d'une exigence intellectuelle encore plus grande que les autres. » (2009, p. 8)

Les documents, présentés en version PDF et Word peuvent être adaptés à souhait par les professionnels, en fonction des situations spécifiques des enfants ou des jeunes qu'ils accompagnent et selon les exigences institutionnelles auxquelles ils sont confrontés.

Quelques mises en garde face à la mise en œuvre du « PER-EDISP »

Le projet « PER-EDISP » n'offre modestement qu'un outil, qu'une démarche pouvant soutenir les professionnels dans l'évaluation du niveau de l'élève et des environnements favorables à son développement. Il permet de définir, en partenariat, des priorités d'action et d'en assurer le suivi, de proposer des perspectives de travail. Plusieurs mises en garde sont évoquées dans les documents. Elles concernent l'importance accordée à l'observation; le partenariat entre intervenants; la nécessité d'un équilibre entre une vision globale de l'élève et une connaissance approfondie de ses compétences dans les sphères de développement, sans morcellement; le

droit, pour tout professionnel, de modeler, de transformer l'outil « PER-EDISP » qui ne sert que de base à un enseignement ajusté aux besoins de l'élève. On comprendra que la valeur du projet « PER-EDISP » ne réside que dans la mise en œuvre qui en est faite.

Les principales difficultés que peuvent rencontrer les professionnels sont dues à la richesse de l'instrument. La « bibliothèque d'objectifs » peut séduire, mais elle ne résout pas la question des priorités à fixer, tâche complexe confiée aux intervenants. Ceux-ci pourront puiser dans les listings d'objectifs, en fonction de leur connaissance de la situation, les éléments semblent prioritaires. Ils pourront enrichir les tableaux de leurs propres références, reformuler les objectifs pour les ajuster à la situation particulière de l'élève puis mettre en place le projet scolaire individualisé ou établir un bilan de la situation.

Ainsi, le projet « PER-EDISP » s'inscrit au cœur du processus pédagogique, au service des professionnels et plus indirectement, pour les élèves. Il soutient l'intense travail de médiation des savoirs que réalisent les enseignants et les autres partenaires auprès des élèves en situation de polyhandicap ou présentant une déficience intellectuelle modérée à profonde. Puisse-t-il agir, à l'instar de ce qu'affirme Meirieu, comme un dispositif pédagogique contribuant à l'épanouissement de ceux et celles qui doivent être considérés comme des élèves à part entière :

« Ce que j'appelle la pédagogie, c'est ce travail incessant pour construire des médiations qui vont donner à l'autre des appuis lui permettant de grandir. Je dois créer des situations qui vont amener l'individu à s'engager lui-même, parce que j'aurais mis en place des dispositifs grâce auxquels il se sera mis en jeu, c'est-à-dire en je. » (Meirieu, 2009, p. 7)

Références

- Bluma, S., Shearer, M. Frohman, A., & Hillard, J. (1983). *Portage. Guide d'intervention précoce*. Montréal: Éditions de la Collectivité.
- Brigance, A. H., & French, B. F. (2013). *Brigance Inventory for Early Development III: Curriculum Associates*.
- Camberlein, P. (2013). Chapitre 12. Politique du polyhandicap et cognition. In R. Scelles & G. Petitpierre (Eds), *Polyhandicap : processus d'évaluation cognitive* (pp. 235-256). Paris: Dunod. Récupéré de www.cairn.info/polyhandicap-processus-d-evaluation-cognitive--9782100570171-page-235.htm
- CIIP (2003). *Déclaration de la CIIP relative aux finalités et objectifs de l'école publique*. Récupéré de www.plandetudes.ch/declaration-ciip
- CIIP (2010, 2016). *PER (Plan d'Études Romand)*. Récupéré de www.plandetudes.ch
- Gouvernement du Québec (2011). Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde. Programme de formation de l'école québécoise. Récupéré de www.education.gouv.qc.ca/fi-admin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/ProgEducDestineElevesDefIntelProfonde_PFEQ_f.pdf
- Meirieu, P. (2009). Le pari de l'éducabilité. *Les Cahiers Dynamiques*, (43), 4-9. <http://doi.org/10.3917/lcd.043.0004>
- Squillaci Lanners, M. (2005). *Analyse théorique des soutiens pour les élèves polyhandicapés*. Fribourg: Université de Fribourg.



Anne Rodi
Chargée
d'enseignement
HEP Vaud
Avenue de Cour, 33
1014 Lausanne
anne.rod@hepl.ch